



POUR UN PARTI LIBÉRAL RENOUVELÉ

PROPOSITIONS DE
PHILIPPE COUILLARD
CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC





Chers membres du Parti libéral,
Chers sympathisantes et sympathisants libéraux du Québec,

La campagne en vue de l'élection du prochain Chef du Parti libéral du Québec vient à peine de se terminer et j'ai eu l'occasion, au cours de cette campagne, de faire connaître mes points de vue sur plusieurs questions. Je crois utile à ce moment, d'élaborer un peu plus sur l'état de mes réflexions concernant la réforme à entreprendre au sein de notre propre formation politique et de vous en faire part.

Je vous sou mets donc ma vision, c'est-à-dire: des idées et des pistes à explorer ensemble, à discuter et, éventuellement, à concrétiser, dans le but de bâtir un Parti au Programme politique renouvelé et au fonctionnement démocratique et participatif plus éthique, compétent et novateur. Un Parti à la fois fidèle à ses valeurs historiques et inscrit dans la modernité, un Parti qui tire sa force de sa base militante, favorise la participation démocratique en son sein, et rallie toutes les générations et les régions.

Les pages qui suivent décrivent les réformes qui pourraient être mises en place, si vous les endossez, afin d'atteindre ces objectifs. Elles consistent dans le renouvellement de notre Programme politique, l'adoption d'un nouveau Code d'éthique, la démocratisation et la décentralisation plus grande de nos structures, la modernisation du processus d'élection de nos futurs Chefs, la révolution numérique de nos façons de fonctionner et le renouvellement stratégique de chacune de nos Commissions permanentes.

Je termine ce texte en disant quelques mots du calendrier et du cadre organisationnel à mettre en place pour assurer le succès de cette réforme sans pour autant nous faire oublier nos échéances électorales et certains engagements que j'ai pris dans cette campagne envers la Commission Jeunesse.

Le Parti libéral du Québec a souvent été, depuis sa création, le fer de lance du combat pour la démocratie et la liberté, au Québec. Ne serait-ce que par fidélité à cet héritage, il est de notre devoir de continuer à jouer ce rôle, en mettant en œuvre un plan de réforme de notre Parti qui réponde aux aspirations actuelles des Québécoises et des Québécois face aux partis politiques, et qui leur redonne la confiance qu'ils désirent et méritent d'avoir envers leur démocratie.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Couillard'. The signature is fluid and stylized, with a prominent loop at the end.

Philippe Couillard
Chef du Parti libéral du Québec

POUR UN PARTI LIBÉRAL RENOUVELÉ

PROPOSITIONS DE PHILIPPE COUILLARD, CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC



Table des matières

INTRODUCTION	Page 01
1. PROGRAMME POLITIQUE RENOUVELÉ	Page 02
2. UN VÉRITABLE CODE D'ÉTHIQUE	Page 04
3. STRUCTURES PLUS DÉMOCRATIQUES ET DÉCENTRALISÉES	Page 04
4. MODERNISATION DU PROCESSUS DE SÉLECTION DE NOS FUTURS CHEFS	Page 06
5. RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE NOS MODES DE FONCTIONNEMENT	Page 07
6. REVUE STRATÉGIQUE DU MANDAT DES COMMISSIONS PERMANENTES	Page 08
7. RENOUVELLEMENT DE LA CULTURE DE TRAVAIL DE LA PERMANENCE	Page 08
8. ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR LA COMMISSION-JEUNESSE	Page 09
9. CALENDRIER DE LA RÉFORME	Page 09
10. L'HORIZON ÉLECTORAL	Page 11
CONCLUSION	Page 12

INTRODUCTION

J'ai lancé ma campagne en soulignant la nécessité pour le Parti libéral du Québec de profiter de son passage dans l'opposition pour se ressourcer et se renouveler.

La réforme que j'aimerais mettre en œuvre avec vous consisterait à doter le Parti

- D'un programme politique renouvelé;
- D'un nouveau code d'éthique;
- D'une démocratisation et d'une décentralisation plus grande de nos structures;
- D'une modernisation du processus d'élection de nos futurs chefs;
- D'une révolution numérique de nos façons de fonctionner;
- Du renouvellement stratégique (et pas simplement opérationnel) de chacune de nos commissions permanentes;
- D'une culture de travail qu'il faudra continuer de toujours mieux assurer au sein de notre Permanence;
- De mesures spécifiques destinées à souligner l'importance que nous accordons à notre Commission-Jeunesse et à faciliter son travail et son intégration au sein de nos instances.

C'est afin de mettre de la chair autour de chacune de ces idées que je vous sou mets le présent texte, afin de faire en sorte que le Parti libéral du Québec soit à nouveau reconnu comme le parti le plus éthique, le plus compétent, le plus novateur, le plus inclusif, le plus représentatif et le plus participatif du Québec. Bref, un parti moderne, plus prêt que jamais à relever les défis du XXI^e siècle.

Les premières sections de ce texte couvriront chacun des 8 chantiers de réforme mentionnés ci-dessus. La section 9 fournira le calendrier à l'intérieur duquel toutes ces réformes pourraient être développées. La section 10 indiquera quant à elle comment on pourrait conjuguer cet agenda de réforme avec un agenda électoral tout aussi important, et particulièrement imprévisible.



1. PROGRAMME POLITIQUE RENOUVELÉ

Au cours de la prochaine année, la Commission politique aura un rôle crucial à jouer, celui de rédiger l'ensemble des textes et des résolutions sur lesquels **les membres seront appelés à se prononcer, lors d'un grand congrès d'orientation que je suggère de tenir, dans le cadre du Congrès des membres de 2014**. Une fois modifiées et adoptées par les membres, les résolutions produites par ce travail collectif d'importance constitueront le programme officiel du Parti, conformément à l'article 32 de notre Constitution.

Une hypothèse à considérer: la création de deux groupes de consultation distincts pour soutenir la Commission politique dans ses travaux.

- Le premier recueillerait les réponses de tous à une question que je souhaiterais voir poser au plus grand nombre de militants possible: « **Comment renouveler le Parti, renouer avec sa base militante et susciter l'adhésion du plus grand nombre de Québécois aux valeurs libérales?** ».

Afin d'asseoir son indépendance et sa crédibilité, ce groupe de consultation devrait selon moi être présidé par des personnes indépendantes de la direction actuelle du Parti.

Il devrait idéalement commencer ses travaux ce printemps, pour épauler la réflexion et recueillir les opinions du premier des deux Conseils généraux que l'article 34 de notre Constitution nous demande de tenir chaque année (et que le Comité exécutif va vraisemblablement convoquer pour l'été 2013).

Ce premier groupe de consultation continuerait par la suite ses travaux en recueillant les opinions de toutes les autres instances du Parti. Il présenterait son rapport final au Congrès des membres que l'article 29 de notre Constitution nous demande de tenir d'ici 2014 au plus tard, et que je voudrais pour ma part transformer en grand Congrès d'orientation. Eu égard à ce Congrès, le but de ce groupe de consultation ne sera pas de produire des résolutions politiques particulières, mais il sera plutôt de s'assurer que notre programme mette l'accent sur les bons thèmes, et que le Parti implante le bon type de réformes.



1. PROGRAMME POLITIQUE RENOUVELÉ (SUITE)

- Le second groupe de consultation aurait le mandat d'aider notre Commission politique à formuler les propositions de politiques nouvelles qui seraient soumises à la discussion de nos membres lors du Congrès d'orientation et des instances préparatoires qui le précéderont¹.

La Commission ayant déjà ses propres antennes au sein du Parti, ce groupe de consultation devrait lui aussi être constitué de personnes indépendantes du Parti, notamment d'experts en leur domaine et de membres de groupes de pression de toutes sortes, issus de toutes les régions du Québec.

Si on arrivait à formaliser de façon viable l'existence de ce second groupe de consultation, je verrais d'un bon œil qu'on le transforme en une espèce d'institut d'analyse en politiques publiques indépendant du Parti. Il pourrait alors épauler l'ensemble des esprits libéraux du Québec (peu importe qu'ils soient membres ou non du Parti libéral) dans la formulation, la défense et l'illustration des idées libérales².

¹ Pour le calendrier que j'envisage, afin de discuter du renouvellement de notre programme politique, voir la section 9 de ce texte.

² Dans certains pays, les partis politiques sont dotés de cette sorte d'instituts de façon officielle. C'est notamment le cas en Allemagne. Dans d'autres pays, les partis entretiennent des alliances informelles mais relativement étroites avec certains 'think tanks' précis, comme aux États-Unis. Dans un cas comme dans l'autre, ces instituts assistent les Commissions politiques des partis en contribuant leur expertise et leur expérience à la conception ou à l'implantation de politiques particulières. Ces instituts peuvent aussi jouer un rôle conseil important, dans les périodes de transition, ainsi que dans la formation de personnel de recherche de haut calibre. Leur indépendance du Parti leur permet de développer des liens de collaboration étroits avec d'autres organismes ou experts indépendants, ce qu'une Commission politique de Parti aura toujours de la difficulté à faire en raison du souci de neutralité de plusieurs de ces organismes ou experts, ou du désaccord que ces experts peuvent avoir avec certaines politiques du Parti.



2. UN VÉRITABLE CODE D'ÉTHIQUE

Le code d'éthique du Parti ne s'applique présentement qu'aux membres du Comité exécutif et qu'aux employés de la Permanence. Il ne consiste, par ailleurs, qu'en des énoncés de principe génériques. Mon impression est que les Québécois ont désormais des attentes plus élevées en ce domaine. C'est pourquoi je demanderais au Comité exécutif s'il ne conviendrait pas d'améliorer ce code d'éthique. Si le Comité exécutif donne son accord, nous donnerions à la Commission juridique le mandat d'élaborer une nouvelle version de ce code d'éthique. Ce projet serait alors soumis au Congrès d'orientation de 2014 afin d'être discuté, amendé et adopté par les membres. Ce nouveau code d'éthique devrait chercher, selon moi, à refléter ce qui se fait de mieux dans ce domaine³. Il fournirait ainsi au Parti libéral une armature moderne non seulement pour identifier les comportements attendus et circonscrire les comportements déviants, mais pour affirmer également certaines des valeurs distinctives auxquelles le Parti libéral voudrait se voir associer. Un des défis de la Commission juridique sera donc de bien identifier ceux des sujets que le Parti devrait baliser, par opposition à ceux qu'il devrait laisser au bon jugement de tous.

L'adoption d'un tel code d'éthique (ainsi que des mesures de gouvernance visant à en assurer l'imputabilité) aura pour effet d'accroître la confiance des citoyens dans le fonctionnement et l'intégrité du Parti libéral, en plus de créer une occasion d'émulation positive entre les partis.



3. STRUCTURES PLUS DÉMOCRATIQUES ET DÉCENTRALISÉES

Le Parti libéral appartient à ses militants.

Dans cette perspective, il y aurait lieu de s'interroger: « **Est-ce que les structures présentes favorisent et soutiennent suffisamment la participation et la prise de parole des militants de toutes les régions?** »

Un groupe de travail formé de membres provenant des diverses Commissions permanentes du Parti et des diverses régions du Québec pourrait examiner la situation actuelle et proposer des ajustements ou des améliorations susceptibles de rendre les structures plus démocratiques et décentralisées.

³ Par exemple au Parti libéral du Manitoba, dans certaines sections des partis démocrates et américains, aux États-Unis, au Parti socialiste français et au Parti travailliste britannique.



3. STRUCTURES PLUS DÉMOCRATIQUES ET DÉCENTRALISÉES (SUITE)

Ce groupe devrait examiner les sujets suivants:

- L'élection des présidents régionaux par l'ensemble des membres d'une région⁴;
- La décentralisation de la Permanence du Parti⁵;
- L'introduction d'une forme de «péréquation» en vue de favoriser une participation plus grande de tous à la vie démocratique du Parti, compensant pour l'éloignement ou le manque de moyens des associations de circonscription⁶;
- L'introduction du concept de «sympathisant» et la distinction à faire entre les droits et privilèges de ceux-ci par rapport à ceux des membres en règle⁷;
- Les moyens de favoriser un processus de consultation et de dialogue continu entre les membres du Parti et les différentes instances qui les représentent⁸;
- Le nombre de régions à maintenir, au sein du Parti, et la façon de les regrouper pour les fins de gouvernance ou de formulation et discussion du programme politique⁹;
- Les règles présidant à la tenue de conventions pour la nomination des candidats dans chaque circonscription¹⁰.

Le groupe de travail aura pour mission de consulter les militants les plus actifs de notre Parti, de formuler les idées de réforme principales envisageables, d'identifier les documents et les structures de Parti à modifier (pour implanter ces réformes), de s'assurer de leur faisabilité, et de produire les résolutions nécessaires dont les membres pourront disposer en Congrès.

⁴ Concernant l'élection des présidents régionaux par l'ensemble des membres, il serait probablement bon de laisser une marge d'autonomie aux régions. Certaines voudront en effet adopter cette idée alors que d'autres préféreront continuer à opérer sous le régime actuel (où le président régional n'est pas élu au suffrage universel mais par les présidents d'exécutifs de circonscription).

⁵ Concernant la décentralisation de la Permanence, le véritable problème n'est pas de justifier la désirabilité de ce projet. Il est de définir la manière dont on peut le réaliser et les limites au-delà desquelles on ne peut aller.

⁶ Concernant la péréquation mentionnée, il me semble que la bonne approche serait de fixer une tarification de nos frais d'inscription aux Congrès qui varierait en fonction de l'échelle adoptée. Si les associations endossent les échelles suggérées, de tels mécanismes deviennent en effet faciles à implanter, sans créer trop de complications bureaucratiques.

⁷ Concernant l'introduction du concept de 'sympathisant', au sein de notre Parti, un certain nombre de questions se posent : Devrait-on suivre l'exemple d'autres partis politiques à travers le monde (par exemple : les deux grands partis politiques américains, le Parti socialiste français et le Parti libéral du Canada) et donner à nos sympathisants le droit de vote lors des Congrès à la direction du Parti? Devrait-on leur donner le droit de vote lors des assemblées de mise en candidature dans les circonscriptions électorales? Quels sont les droits qu'on devra réserver aux membres et pas aux sympathisants?

⁸ Concernant une façon possible de favoriser un processus de consultation et de dialogue continu, voir l'Annexe 1

⁹ Concernant la problématique sous-jacente à une éventuelle réorganisation de notre structure régionale, consulter l'Annexe 2.

¹⁰ Pour une suggestion d'éléments de réforme possible de notre processus de mise en candidature, voir l'Annexe 3.



4. MODERNISATION DU PROCESSUS DE SÉLECTION DE NOS FUTURS CHEFS

Il faudrait selon moi tirer profit de l'expérience acquise au cours de la dernière course à la chefferie pour discuter de ce que nous voudrions changer ou conserver. Un groupe de travail spécifique devrait être constitué pour examiner cette question. Au sein de ce comité, on devrait retrouver des personnes qui ont joué un rôle clé pendant la dernière campagne (membres des comités d'organisation de chaque candidat, de la Permanence du Parti, du Comité d'organisation du Congrès, etc.).

Les tâches de ce comité devraient être les suivantes:

- Faire le bilan de ce que nous venons de vivre, de façon à documenter ce qu'il faudrait dorénavant répéter ou éviter, afin d'aider nos successeurs à être mieux préparés quand ils seront confrontés au même défi;
- Proposer une (ou des) méthodes(s) pour moderniser et démocratiser plus à fond le processus de sélection de nos futurs chefs;
- Consulter les militants (et notamment les exécutifs d'association de circonscription électorale) sur ce qu'ils ont vécu lors de la dernière course à la direction, ainsi que sur les propositions de changement envisagées, de façon à intégrer leurs commentaires et suggestions dans le bilan qu'on fera de la dernière course et dans les propositions de réformes qu'on soumettra aux membres.

En ce qui concerne le mode de scrutin, il devrait, selon moi, **combiner ces deux principes**:

- **Le suffrage universel des membres et des sympathisants de chaque circonscription et**
- **La représentativité égalitaire de chaque circonscription.**

En d'autres mots, un «vote universel pondéré», pour assurer qu'aucun chef du Parti ne soit élu avec l'appui de seulement quelques circonscriptions du Québec .

¹⁰ Pour une suggestion d'éléments de réforme possible de notre processus de mise en candidature, voir l'Annexe 3.

¹¹ Pour une proposition de réforme possible du mode d'élection de nos futurs chefs, voir l'Annexe 4



5. RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE NOS MODES DE FONCTIONNEMENT

Le Parti ne brille pas présentement par son utilisation du plein potentiel des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications. Il est grand temps à cet égard qu'on entre de plain-pied dans le XXI^e siècle. Cette réforme ne devrait pas avoir pour effet de diminuer l'accès aux services de la Permanence pour les militants et sympathisants des régions n'ayant pas encore accès à toute la panoplie des technologies de pointe. Il faudrait simplement recruter au sein de la Commission des communications un groupe de travail consacré à cette tâche. Ce groupe de travail devrait inclure des spécialistes pouvant effectuer l'inventaire des meilleurs moyens utilisés ailleurs, pour satisfaire à la fois les besoins de ceux qui ont accès à ces technologies et de ceux qui ne l'ont pas. Afin d'assurer, par ailleurs, le bon transfert d'information, la Commission des communications devrait intégrer à son groupe tout membre de la Commission d'animation et d'organisation qui possède une vaste expérience dans l'organisation des congrès, conseils généraux et assemblées de mise en candidature du Parti.

En implantant les suggestions que ce groupe de travail nous fera, nous souhaiterions que le Parti puisse se mettre à agir de façon encore plus participative et démocratique qu'auparavant, tout en diminuant les coûts de transport, d'hébergement et de location de salle présentement à sa charge et à la charge de ses membres, notamment en régions éloignées. Si ces changements impliquaient des modifications dans nos façons de nous rassembler, de débattre et de voter (en bref, tout changement à la Constitution ou au Règlement de notre Parti), les membres de ce groupe de travail devraient faire des recommandations au Comité exécutif, qui les transmettra par la suite au Comité spécial responsable de la démocratisation et de la décentralisation des structures du Parti¹². Ce sera, en effet, ce dernier comité qui aura la responsabilité de consulter les membres sur ces sujets, en plus de décider de la marche à suivre pour débattre de ces mesures au Congrès.

Un des projets sur lesquels j'aimerais que le groupe de travail se penche, en matière de révolution numérique, est la possibilité d'utiliser cette révolution pour doter à nouveau le Parti d'un journal d'opinion de haut calibre, en s'inspirant de tout ce qui s'est fait dans le passé¹³. L'informatique permet en effet de réduire passablement les coûts de production (qui avaient entravé la poursuite de cette activité par le passé) et donnerait un moyen en or pour renouveler stratégiquement toute une partie du mandat de notre Commission des communications.

¹² Pour une description de ce comité spécial, consulter la section 3 de ce texte.

¹³ Il n'est pas inopportun de souligner ici que Le Soleil de Québec et Le Clairon de St-Hyacinthe ont déjà été des journaux engagés dans la cause libérale. Par le passé, d'autres grands journaux libéraux du Québec furent Le Jour (de Jean-Charles Harvey), Le Canada (qui représentait les idées de l'aile gauche du Parti, à Montréal), La Patrie (fondé et détenu par Honoré Beaugrand, un des grands libéraux de la fin du XIX^e siècle); L'Avenir (que les Rouges du Québec lancèrent après le retour d'exil de Papineau), ainsi que Le Canadien d'Étienne Parent. De 1955 à 1967, le Parti libéral du Québec avait encore son propre journal, La Réforme, réservée aux seuls membres du Parti. Le journal avait été ainsi nommé en souvenir du journal républicain qu'Alexandre Ledru-Rollin avait fondé en France, en 1843, ainsi qu'en hommage à un des lieux historiques de Londres, le Reform Club, associé au Parti libéral du Royaume-Uni dont les idées influencèrent profondément la pensée politique de Papineau et de Laurier.



6. REVUE STRATÉGIQUE DU MANDAT DES COMMISSIONS PERMANENTES

Pour s'inscrire dans l'esprit de la vaste réforme envisagée dans ces pages, il serait important que chacune de nos commissions permanentes complète le plan d'action qu'elles doivent soumettre chaque année au Comité exécutif, en vertu de l'article 58 de notre Constitution, dans une perspective plus stratégique qu'exclusivement opérationnelle. Cette dimension «stratégique» inclura un bilan historique du travail accompli par chaque commission, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, une analyse de ce qui se fait de mieux ailleurs dans chacun de leurs domaines respectifs et des plans d'action non seulement pour l'année en cours, mais aussi pour l'avenir à plus long terme, visant à augmenter le degré de participation et de représentativité des membres de chaque commission à travers tout le Québec¹⁴.



7. RENOUVELLEMENT DE LA CULTURE DE TRAVAIL DE LA PERMANENCE

Le bon fonctionnement organisationnel ainsi que le succès de la réforme souhaitée supposent que les employés de la Permanence maintiennent leur engagement et leur dévouement envers le Parti. C'est avec ce principe en tête que je suggérerais d'aborder toute réforme de la Permanence que nous voudrions mettre en place ainsi que tout remplacement de personnel en son sein.

Les membres de la Permanence doivent continuer à faire leur le message qui suit. Il est d'une importance capitale pour toutes les réformes que j'aimerais mettre en place: « **Le Parti libéral du Québec appartient à ses membres. Le personnel politique de l'Assemblée nationale et le personnel salarié de la Permanence du Parti ne sont pas là pour diriger les membres et les instances du Parti. Ils sont là pour les servir, à l'intérieur des mandats de soutien qui leur seront confiés** ».

¹⁴ Pour une présentation plus détaillée de ce que pourrait comprendre chaque volet stratégique de ces différents plans d'action, voir l'Annexe 5.



8. ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR LA COMMISSION-JEUNESSE

J'ai pris trois engagements, au cours de cette campagne, envers la Commission-Jeunesse. Avec l'accord du Comité exécutif et du Caucus, j'entends les mettre en vigueur le plus rapidement possible, sans passer par tout le processus de validation des autres chantiers. Ces engagements sont les suivants et ce sont ceux que j'ai l'intention d'implanter dès mon élection, avec l'accord du Comité exécutif:

- Nomination d'un député parrain sur recommandation de la Commission-Jeunesse;
- Soutenir – notamment par un financement stable – les activités de la Commission-Jeunesse dans toutes les régions du Québec;
- Rencontre statutaire avec les représentants régionaux de la Commission-Jeunesse, tous les deux mois.



9. CALENDRIER DE LA RÉFORME

Une réforme de l'ampleur que j'envisage ne saurait se faire sans spécifier un calendrier d'étapes le plus précis possible. Ce calendrier permettra de stimuler la productivité de tous et de s'assurer que tout arrivera à bon port, au bon moment. Il pourra évidemment être modifié par le Comité exécutif, mais il inclut la totalité des grandes étapes que j'envisage, et dont la plupart nous sont de toute façon imposées par notre Constitution. Tout se terminera par un grand Congrès d'orientation (au printemps ou à l'été 2014), et il faut toujours garder en tête ce terme ultime quand on regarde ce calendrier. C'est en effet ce qui nous permettra de voir l'ensemble des événements qui précèdent ce Congrès comme autant d'étapes menant vers lui.

- **Printemps 2013:** En collaboration avec le Comité exécutif, mise sur pied de tous les groupes de travail mentionnés dans les pages précédentes et que le Comité exécutif du Parti entérinera¹⁵. Ces comités auront pour mandat de préparer le matériel sur lequel les différentes instances démocratiques de notre Parti se prononceront afin de nourrir leur réflexion et leurs débats. Ce matériel sera par ailleurs de plus en plus précis et étoffé, au fur et à mesure que nous nous rapprocherons du Congrès 2014.

¹⁵ Pour une liste complète de tous les comités et groupes de travail à former, voir l'Annexe 6 de ce document.



9. CALENDRIER DE LA RÉFORME (SUITE)

- **Juin 2013:** Premier des deux conseils généraux de l'année prévus par l'article 34 de notre Constitution. J'ai déjà suggéré, au cours de cette campagne, que le but principal de ce Conseil général devrait être de répondre à la question suivante: « **Comment renouveler le Parti, renouer avec sa base militante et susciter l'adhésion du plus grand nombre de Québécois aux valeurs libérales?** » C'est ce que je demanderai au Comité exécutif d'organiser, s'il donne son accord à l'idée que je propose.
- **Fin de l'été 2013:** Congrès de la Commission-Jeunesse et assemblées spéciales de toutes les autres commissions permanentes du Parti qui le désireront. Ces commissions pourront utiliser ces assemblées spéciales pour réfléchir au volet stratégique de leur plan d'action ainsi qu'à n'importe quelle autre mesure qu'elles voudraient voir refléter dans le programme du Parti.
- **Automne 2013:** Tenue d'une série de congrès régionaux permettant à la diversité des régions du Québec de faire entendre leur voix de façon autonome, en préparation du Congrès général des membres de 2014. Je suggère à cet effet de regrouper certaines régions afin de limiter à huit le nombre maximum de ces congrès.
- **Décembre 2013:** Deuxième Conseil général du Parti, qui aurait pour mandat de recevoir les résolutions adoptées par les congrès régionaux et de poursuivre la réflexion collective des membres sur l'ensemble des sujets qui seront discutés au Congrès d'orientation. Étant donné son importance, ce Conseil général devrait s'étendre sur 3 jours, afin de donner à ses membres l'opportunité d'entendre tous les experts qu'on aura invités à nous parler des thèmes qui seront discutés au Congrès.
- **Printemps ou été 2014:** Congrès des membres du Parti, à tenir en vertu de l'article 29 de notre Constitution, et auquel j'attribue un rôle fondateur pour les années à venir (d'où ma décision de le considérer comme un Congrès d'orientation). C'est à ce congrès que sera finalisée l'adoption du nouveau programme du Parti ainsi que l'ensemble des changements à la Constitution ou à notre Règlement que les membres voudront faire.



9. CALENDRIER DE LA RÉFORME (SUITE)

- **Congrès de 2016 / 2017:** Si toutefois certains éléments des réformes envisagées s'avéraient plus contestés ou plus difficiles à formuler et à implanter que prévu, je ne voudrais pas que l'échéance de 2014 agisse comme un étouffoir de dissension, ou qu'elle force à bâcler certaines réformes, juste pour donner l'impression qu'elles ont été complétées à temps. Afin de faciliter la vie de tous, je serai prêt à prolonger certains échéanciers jusqu'au Congrès des membres qui suivra celui de 2014 (en 2016 ou 2017), mais seulement dans certains cas, et seulement pour de bonnes raisons. L'idéal doit rester d'avoir tout complété pour le Congrès d'orientation de 2014.

Afin d'assurer le succès de tous les événements mentionnés dans cette section, il sera probablement utile d'en centraliser l'organisation au sein d'un groupe de travail spécial de la Commission d'animation et d'organisation. Je demanderai au Comité exécutif son opinion pour décider du «concept» organisationnel qui sera le plus efficace.



10. L'HORIZON ÉLECTORAL

Nous sommes en situation de gouvernement minoritaire et il ne faudrait pas que la réforme que nous envisageons nous distraie de l'obligation qui nous est faite d'être prêts en tout temps pour des élections anticipées. Le fait même de bien diviser les tâches pour s'y préparer nous permettra de faire les deux choses à la fois: réformer notre Parti et gagner les prochaines élections. Si les élections étaient déclenchées avant que notre processus de réforme n'ait été finalisé, nous le mettrons sur la glace le temps de l'élection, puis le finaliserons une fois l'élection passée. Au pire, le Congrès d'orientation sera déplacé de quelques mois, mais il aura lieu dans tous les cas en 2014.

En vue de se préparer adéquatement à des élections qui pourraient arriver à tout moment, il conviendra de **prendre le plus rapidement possible certaines mesures préparatoires**. Ce document n'a pas pour objet d'entrer dans le détail de tout ce qui devra être fait à ce chapitre, sinon pour dire que quatre comités distincts devraient être mis en place dès ce printemps, chacun avec son propre exécutif, se rapportant chacun au Comité exécutif. Ces comités fonctionneraient donc de manière indépendante l'un de l'autre, assurant ainsi une division du travail optimal et une coordination de toutes les actions au niveau du Comité exécutif.



10. L'HORIZON ÉLECTORAL (SUITE)

Les quatre comités distincts seraient les suivants :

- Image de marque, positionnement et membership
- Gouvernance et éthique
- Financement
- Activités militantes

CONCLUSION

Les idées de réforme que j'ai présentées dans ces pages ne reposent pas seulement sur ma compréhension de l'intérêt du Parti à ce tournant de son histoire. Elles reposent aussi sur une vision du rôle que doivent jouer les partis politiques dans le renouvellement de la vie démocratique du Québec.

Les partis politiques ne doivent pas être que des machines organisationnelles et financières servant à faire élire des candidats et des gouvernements. Il serait naïf de croire qu'ils ne doivent pas jouer ces rôles, mais ils doivent aussi (je dirais même, surtout) jouer une série de rôles additionnels qui sont souvent plus importants que les premiers. Dans le cas du Parti libéral du Québec, nous devons donner une voix à tout ce courant d'idées et de sensibilités, au sein de la population québécoise, qu'on appelle le libéralisme québécois et dont j'ai parlé ailleurs dans un des textes publiés au tout début de ma campagne. Nous devons aussi donner la possibilité à tous les esprits libéraux du Québec qui veulent militer avec nous de jouer un rôle actif et de faire entendre leur voix dans tout le processus de formulation, de débat et d'adoption du programme électoral soumis à la population québécoise lors des élections.

Ma conviction est qu'en agissant dans le sens des réformes envisagées, nous nous trouverons à renouer avec un des thèmes clés de l'histoire du Parti depuis sa fondation: celui de la lutte pour la démocratie représentative et pour le rôle incontournable qu'y doit jouer le parti politique en tant qu'instrument déterminant de cette démocratie.

CONCLUSION (SUITE)

L'institution du parti politique a été passablement mise à mal au cours des dernières années. Or son importance est tellement critique pour le succès de nos démocraties représentatives qu'il est impératif de renverser la vapeur et de transformer les partis en profondeur afin qu'ils ne soient plus l'objet de pareilles critiques et de pareils soupçons.

Ce que je suggère aujourd'hui est donc d'ouvrir à nouveau le sillon de la réforme tracée par nos ancêtres afin de pousser plus loin ce qui a été envisagé par Papineau, Laurier, Lapalme, Lesage et les autres. Il nous faut en effet faire face à de nouvelles critiques et à de nouveaux défis. Il y a donc lieu de réagir en s'inspirant du même esprit qui nous a si bien servi dans le passé, et qui est de ne jamais avoir peur de relever le défi «des abus à réformer, des nouveaux horizons à ouvrir, des nouvelles forces à développer». C'est à ce prix qu'on réussira à s'adapter au XXI^e siècle qui commence.

Les Québécois ne seront jamais tous d'accord avec les vues que le Parti libéral proposera à la population. C'est d'ailleurs précisément pour permettre aux Québécois d'avoir des opinions différentes que nous croyons à l'importance capitale des partis politiques en démocratie.

Je crois, par ailleurs, que par-delà les divergences qu'on pourra avoir entre partis quant à l'orientation à donner à la gouvernance de l'État québécois, tous reconnaîtront la contribution démocratique que les différents chantiers de réforme esquissés dans ces pages pourront apporter à la vie politique du Québec. C'est l'espoir profond qui m'anime en vous proposant de nous lancer dans cette réforme.

Sachons rester le plus possible à la hauteur de l'idéal démocratique qui a donné naissance au libéralisme québécois. C'est le Québec tout entier qui en sortira gagnant et transformé.